



250 rue Cambert,
Québec (Québec)
G1B 3R8
Tél. : 418 666-6091

Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
École des Cimes
2022-2023

Intimidation :

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à **caractère répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet **d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser**.

Violence :

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet **d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer** en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

1 ^{er} événement	Auteurs	Cible	Témoins ou complices
<p>Dans le cas d'une situation d'intimidation jugée grave et importante par l'ensemble des intervenants (plusieurs élèves impliqués ou mettant en danger autrui), la direction prend en charge les rencontres et les suivis tels qu'indiqués aux étapes subséquentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de comportement. • Rencontre de l'élève par la TES. • Geste de réparation (s'il y a lieu). • Fiche de signalement et dossier intimidateur. • Stratégies pour avoir de bons comportements. • Informer les parents par téléphone, ou offrir une rencontre aux parents, au besoin (enseignant, TES ou direction). 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec la TES. • Renforcement positif pour avoir dénoncé. • Retour sur les stratégies gagnantes. • L'informer des démarches à venir si récidive. • Informer les parents par téléphone (enseignant, TES ou direction). 	<p style="text-align: center;">Témoins et complices</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec la TES. • Définition de leur rôle et du type de témoins. • Sensibiliser sur leur rôle dans la situation et identifier les stratégies gagnantes. <hr/> <p style="text-align: center;">Complices</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer les parents par téléphone (enseignant, TES ou direction). • Geste de réparation (s'il y a lieu).
2 ^e événement (récidive)	Auteurs	Cible	Témoins ou complices
	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de comportement. • Rencontre avec la direction, l'enseignant, la TES et les parents. • Geste de réparation (s'il y a lieu). • Suspension à l'interne, durée selon la gravité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec la TES et l'enseignant. • Mise en place de mesures d'aide selon les besoins (récréations supervisées, suivi individuel, ateliers, suivi externe). • Informer les parents par téléphone (enseignant, TES ou direction). 	<p style="text-align: center;">Témoins et complices</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec la TES, l'enseignant et la direction. • Retour sur leur rôle et leur implication. • Les informer des démarches à venir si récidive. <hr/> <p style="text-align: center;">Complices</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiche de comportement. • Geste de réparation (s'il y a lieu). • Fiche de signalement dans le cartable d'intimidation. • Informer les parents par téléphone (enseignant, TES ou direction).

3^e événement (récidive)	Auteurs	Cible	Témoins ou complices
	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de comportement. • Geste de réparation (s'il y a lieu). • Suspension à l'externe avec travail. La durée est établie selon la gravité du geste posé. • Suivi avec l'élève. • Appel aux parents par la direction avec prise de rendez-vous pour la réintégration de l'élève. • Contrat d'engagement. • Recours à des ressources externes si besoin (policière-école). 	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les mesures d'aide apportées et évaluation de celles-ci. • Mesures de protection. • Rencontre avec les parents, la direction, l'enseignant et la TES. 	<p style="text-align: center;">Témoins et complices</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiche de comportement. • Rencontre avec la direction, l'enseignant, la TES et les parents. • Suspension à l'interne. La durée varie selon la gravité du geste posé. • Geste de réparation (s'il y a lieu). • Retour sur leur rôle et leur implication. • Mise en place de mesures de soutien (récréations supervisées, ateliers, suivis individuels).

4^e événement (récidive)	Auteurs	Cible	Témoins ou complices
	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de comportement. • Geste de réparation (s'il y a lieu). • Suspension à l'externe avec travail, d'une durée indéterminée. • Le retour se fera avec les parents avec des mesures spécifiques qui seront mises en place (retour progressif, classe d'accueil, contrat). • Appel aux parents par la direction. • Plan d'intervention ou révision de celui-ci. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec les parents, la direction, l'enseignant et la TES. • Mise en place ou révision du plan d'intervention au besoin. • Demande d'aide externe (CSSS, psychologie). 	<p style="text-align: center;">Témoins et complices</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiche de comportement. • Rencontre avec la direction, l'enseignant, la TES et les parents. • Geste de réparation (s'il y a lieu). • Suspension à l'externe avec du travail et retour à l'école avec les parents.

Il est à noter que malgré ces étapes bien définies, certaines modifications peuvent y être apportées s'il est jugé pertinent de le faire.